



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

Secrétariat général
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction de la politique statutaire et indemnitaire
Département des études prévisionnelles et des données
DGRH A1-1

**Bilan provisoire de la campagne 2026 de qualification aux fonctions de
maître de conférences et de professeur des universités**

(Données provisoires au 26 juin 2026)

Les candidatures examinées et les qualifications délivrées par corps

Au 26 juin 2026, le CNU a examiné **14 401 candidatures à la qualification aux fonctions de maître de conférences (MCF)** et délivré **9 503 qualifications à 7 383 personnes**¹ (figure 1). Après une baisse continue entre 2020 et 2023, le nombre de dossiers examinés et le nombre de qualifications délivrées augmentent depuis 2024. Par rapport aux résultats définitifs de la campagne 2025, le nombre de dossiers examinés a augmenté de 5,4 % et celui des qualifications délivrées de 7,8 %.

S'agissant de la **qualification aux fonctions de professeur des universités (PR)**, les effectifs ont considérablement diminué depuis la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (LPR)² en 2021. Cette année, le CNU a examiné **465 dossiers** et délivré **310 qualifications à 259 personnes**. Le taux de qualification est en légère baisse par rapport à 2025.

Par ailleurs, parmi les candidats aux fonctions de MCF dont les dossiers ont été examinés, 75,1 % ont obtenu au moins une qualification contre 72,5 % pour ceux aux fonctions de PR.

1 Bilan provisoire de la campagne de qualification 2026

	MCF	PR	MCF + PR	%	Pour mémoire ¹		Total	
					MCF MNHN	PR MNHN		
Hors section ²	1 069	25	1 094	7,4%	14		1 108	7,3%
Non qualifié	3 829	130	3 959	26,6%	71	1	4 031	26,5%
Qualifications non délivrées (a)	4 898	155	5 053	34,0%	85	1	5 139	33,8%
Qualifications délivrées (b)	9 503	310	9 813	66,0%	245	12	10 070	66,2%
Taux de qualification	66,0%	66,7%	66,0%		74,2%	92,3%	66,2%	
Qualifiés * (en personnes physiques)	7 383	259	7 609		168	8	7 633	
Part de qualifiés	75,1%	72,5%	75,1%		80,0%	88,9%	75,2%	
DOSSIERS EXAMINÉS (a)+(b)	14 401	465	14 866	100,0%	330	13	15 209	100,0%
Candidats dont les dossiers ont été examinés * (personnes physiques)	9 828	357	10 131		210	9	10 155	

Source : MESRE-DGRH A1-1, ANTARES, données au 26/06/2026

¹ Les qualifications au titre du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) sont présentées à titre d'information, car délivrées au cours de la même campagne, par les mêmes instances et souvent aux mêmes personnes ayant candidaté à une qualification PR ou MCF.

² Le dossier de candidature ne relève pas du champ disciplinaire de la section qui l'a examiné.

(*) Note de lecture: le total en ligne (7 609) est égal à : 7 383 + 259 - 33, car 33 qualifiés l'ont été dans les deux corps.
Même remarque pour les candidats : 54 ont déposé des dossiers recevables à la fois aux fonctions de PR et de MCF

Parmi les 7 350 personnes qualifiées uniquement dans le corps de MCF, **23,6 % sont qualifiées dans plusieurs sections** (19,3 % ont une double qualification, 3,6 % en ont trois et 0,7 % en ont quatre ou plus). Pour les qualifiés aux fonctions de PR, 18,1 % ont obtenu plusieurs qualifications (figure 2).

En outre, 33 personnes ont été qualifiées à la fois aux fonctions de MCF et de PR.

2 Les qualifiés dans un seul corps selon le nombre de qualifications obtenues

Nombre de qualifications	MCF (Nb de personnes)				PR (Nb de personnes)			
	Femmes	Hommes	Total	% de l'effectif	Femmes	Hommes	Total	% de l'effectif
1 qualification	2 523	3 093	5 616	76,4%	49	136	185	81,9%
2 qualifications	617	801	1 418	19,3%	14	23	37	16,4%
3 qualifications	120	148	268	3,6%	1	2	3	1,3%
4 qualifications	23	16	39	0,5%	-	1	1	0,4%
5 qualifications	5	3	8	0,1%	-	-	-	
6 qualifications	1		1	0,0%	-	-	-	
Ensemble	3 289	4 061	7 350	100,0%	64	162	226	100,0%

Source : MESRE-DGRH A1-1, ANTARES, données au 26/06/2026

¹ Un candidat peut déposer plusieurs dossiers afin de s'inscrire au titre de plusieurs sections du CNU et/ou au titre des deux corps d'enseignants-chercheurs.

² L'article 5 de la Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (LPR) supprime l'obligation de qualification des maîtres de conférences titulaires souhaitant candidater aux postes de professeurs des universités.

Évolution des qualifications selon le groupe disciplinaire

Le taux de qualification (nombre de qualifications délivrées / nombre de dossiers examinés) est de **66 %** pour la qualification aux fonctions de MCF et de **66,7 %** pour celle aux fonctions de PR (respectivement 64,5 % et 67,1 % en 2025).

Les taux de qualification varient selon le groupe disciplinaire. Le groupe « Droit et science politique » enregistre, comme les années précédentes, les taux de qualification les plus faibles : 35,5 % pour les MCF et 25 % pour les PR (2 qualifiés sur 8 dossiers examinés). Pour les MCF, les taux les plus élevés sont observés en « Sciences de la terre » (78,3 %) puis en « Mathématiques et informatique » (76,1 %) et en « Physique » (72,9 %), et pour les PR, en « Langues et littératures » et en « Mathématiques et informatique » (*figure 3*).

Par rapport à 2025, le nombre de qualifications aux fonctions de MCF augmente dans la quasi-totalité des groupes disciplinaires, notamment en « Mécanique, génies mécanique et informatique » (+ 21,2 %), « Chimie » (+ 17,2 %) et en « Mathématiques et informatique » (+ 13,8 %).

Pour la qualification aux fonctions de PR, les taux d'évolution par groupes disciplinaires sont à analyser avec précaution en raison des faibles effectifs dans les différentes disciplines.

③ Évolution des qualifications selon le groupe disciplinaire et le corps

	Maîtres de conférences					Professeurs des universités				
	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification provisoire	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification provisoire
	Provisoires 2026	Evolution 2025/2026	Provisoires 2026	Evolution 2025/2026		Provisoires 2026	Evolution 2025/2026	Provisoires 2026	Evolution 2025/2026	
Groupe 1 : Droit et science politique	783	+ 2,5%	278	- 3,5%	35,5%	8	- 61,9%	2	NS	25,0%
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	741	+ 8,3%	458	+ 11,4%	61,8%	45	+ 45,2%	18	+ 63,6%	40,0%
Groupe 3 : Langues et littératures	1 407	- 2,1%	917	- 3,2%	65,2%	33	- 10,8%	28	+ 21,7%	84,8%
Groupe 4 : Sciences humaines	2 867	+ 2,7%	1 839	+ 2,6%	64,1%	80	- 8,0%	47	- 4,1%	58,8%
Groupe 5 : Mathématiques et informatique	1 635	+ 8,6%	1 244	+ 13,8%	76,1%	80	- 7,0%	65	- 9,7%	81,3%
Groupe 6 : Physique	680	+ 7,9%	496	+ 5,1%	72,9%	18	- 21,7%	13	- 35,0%	72,2%
Groupe 7 : Chimie	884	+ 7,0%	571	+ 17,2%	64,6%	13	- 27,8%	10	- 33,3%	76,9%
Groupe 8 : Sciences de la terre	492	- 6,5%	385	- 8,3%	78,3%	14	- 53,3%	10	- 63,0%	71,4%
Groupe 9 : Mécanique, génies mécanique et informatique	1 791	+ 11,1%	1 202	+ 21,2%	67,1%	82	+ 15,5%	62	+ 17,0%	75,6%
Groupe 10 : Biologie et biochimie	1 861	+ 7,0%	1 358	+ 10,7%	73,0%	60	+ 50,0%	41	+ 57,7%	68,3%
Pharmacie	299	+ 7,9%	219	+ 10,1%	73,2%	6	- 14,3%	1	NS	16,7%
Groupe 12 : Interdisciplinaire	852	+ 11,7%	478	+ 13,0%	56,1%	18	- 14,3%	10	- 28,6%	55,6%
Autres sections de santé	26	- 67,9%	13	- 72,3%	50,0%	1	NS	-	NS	NS
Théologie	83	+ 151,5%	45	+ 114,3%	54,2%	7	NS	3	NS	42,9%
Ensemble	14 401	+ 5,3%	9 503	+ 7,7%	66,0%	465	- 2,5%	310	- 3,1%	66,7%

Source : MESRE-DGRH A1-1, Galaxie ANTARES, novembre 2025 (résultats définitifs de la campagne 2025), juin 2026 (résultats provisoires de la campagne 2026).

(1) Note de lecture : en « Droit et science politique », parmi les candidatures aux fonctions de MCF, 35,5 % ont été qualifiées.

La qualification des femmes

Au total, **4 260 qualifications aux fonctions de MCF, soit 44,8 % des qualifications, ont été délivrées à des femmes** ; cette part est légèrement inférieure à la proportion de leurs candidatures (45,7 %). Ces proportions étaient respectivement de 46,4% et de 46,7 % en 2025, soit une baisse d'environ un point.

Les parts des qualifications féminines sont variables selon les groupes disciplinaires. Ainsi, elles sont plus faibles en « Mathématiques et informatique » et en « Physique » (respectivement 25,1 % et 28,4 %), et plus élevées en « Langues et littératures » (64,3 %), en « Pharmacie » (61,2 %) et en « Biologie et biochimie » (54,9 %). Ces proportions sont également proches de celles observées parmi les dossiers féminins examinés dans ces disciplines (*figure 4*).

Globalement, le taux de qualification aux fonctions de MCF des femmes et celui des hommes sont proches, avec un taux plus élevé pour les hommes cette année (67,1 % contre 64,7 %). Elles sont davantage qualifiées que les hommes principalement dans les disciplines relevant des « Sciences économiques et de gestion », de la « Pharmacie » et des « Sciences humaines ».

④ Qualification des femmes par corps et groupe disciplinaire

	Maîtres de conférences					Professeurs des universités				
	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification des femmes ⁽²⁾	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification des femmes ⁽²⁾
	Femmes	Part de dossiers féminins	Femmes	Part des qualifications féminines ⁽¹⁾		Femmes	Part de dossiers féminins	Femmes	Part des qualifications féminines ⁽¹⁾	
Groupe 1 : Droit et science politique	365	46,6%	139	50,0%	38,1%	4	50,0%	2	NS	NS
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	318	42,9%	194	42,4%	61,0%	20	44,4%	5	27,8%	25,0%
Groupe 3 : Langues et littératures	904	64,3%	590	64,3%	65,3%	19	57,6%	17	60,7%	89,5%
Groupe 4 : Sciences humaines	1 532	53,4%	1 004	54,6%	65,5%	30	37,5%	21	44,7%	70,0%
Groupe 5 : Mathématiques et informatique	440	26,9%	312	25,1%	70,9%	19	23,8%	17	26,2%	89,5%
Groupe 6 : Physique	207	30,4%	141	28,4%	68,1%	4	22,2%	3	23,1%	NS
Groupe 7 : Chimie	349	39,5%	228	39,9%	65,3%	6	46,2%	5	50,0%	83,3%
Groupe 8 : Sciences de la terre	194	39,4%	148	38,4%	76,3%	6	42,9%	4	40,0%	66,7%
Groupe 9 : Mécanique, génies mécanique et informatique	558	31,2%	354	29,5%	63,4%	9	11,0%	3	4,8%	33,3%
Groupe 10 : Biologie et biochimie	1 045	56,2%	745	54,9%	71,3%	26	43,3%	16	39,0%	61,5%
Pharmacie	177	59,2%	134	61,2%	75,7%	2	33,3%	-	NS	NS
Groupe 12 : Interdisciplinaire	434	50,9%	237	49,6%	54,6%	8	44,4%	5	50,0%	62,5%
Autres sections de santé	11	42,3%	6	46,2%	54,5%	-	NS	-	NS	NS
Théologie	53	63,9%	28	62,2%	52,8%	2	28,6%	-	NS	NS
Ensemble	6 587	45,7%	4 260	44,8%	64,7%	155	33,3%	98	31,6%	63,2%

Source : MESRE-DGRH A1-1, ANTARES, données au 26/06/2026.

(1) Note de lecture : en « Droit et science politique », 50 % des qualifications aux fonctions de MCF ont été délivrées à des femmes.

(2) Note de lecture : en « Droit et science politique », parmi les candidatures féminines aux fonctions de MCF, 38,1 % ont été qualifiées.

En **bleu** les situations « favorables » aux femmes : taux de qualification des femmes > taux de qualification des hommes.

En ce qui concerne la qualification aux fonctions de PR, 98 qualifications, soit 31,6 % des qualifications, ont été délivrées à des femmes. Leur taux de qualification est inférieur à celui des hommes ; 63,2 % contre 68,4 %, soit un écart de 5 points. Les données genrées par discipline pour ce corps sont peu significatives à cause des faibles effectifs dans les différentes disciplines.

Les publications du département DGRH A1-1 sont consultables sur le site internet du ministère à l'adresse suivante :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html>